

CONCOURS PHOTO

Dans le cadre des journées de la mer & du littoral 2020

*« Un port est un séjour charmant pour une âme fatiguée
des luttes de la vie »*

(Charles Baudelaire, « *Le Port* », Le Spleen de Paris)

RÈGLEMENT

- **Le concours est limité aux élèves du lycée René Laennec de Pont-l'Abbé.**
- Trois catégories sont proposées :
 - Catégorie classe :
 - Photographie seule accompagnée d'un titre
 - Objet artistique avec photo
 - Catégorie individuelle
- **Le format est imposé : 20 x 30 cm**
- **Chaque photo sera obligatoirement accompagnée d'un titre**
- Les techniques sont libres : photos numériques ou argentiques, le téléphone peut être utilisé.
En noir et blanc, en couleur ou retouchées.
- Trois photos maximum sont à déposer :
 - sous **forme numérique**, sur la boîte mail, avec le nom de l'auteur, la classe et **un titre** pour chaque photo :
concoursphoto.laennec@gmail.com
 - **sous forme papier**, les photos sont à remettre au CDI.

Date limite du dépôt des photos : lundi 9 mars 2020

Résultat du concours le jeudi 2 avril à 11 heures

- Le jury sera composé des élèves du FSE et de représentants des différentes catégories de personnels de l'établissement.
- 3 prix seront attribués par catégorie (soit 9 prix au total) : les deux premiers du jury et le prix spécial des lycéens.
- De nombreux lots récompenseront les lauréats